



COMMUNE DE JAUSIERS

*RÉPUBLIQUE FRANCAISE*  
*Département des Alpes de Haute Provence*

**Avis de publicité**

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE  
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
Autorisation d'occupation pour l'exploitation d'un local de restauration rapide.**

*Le présent avis intervient dans le cadre de la procédure de publicité et de mise en concurrence librement organisée par la Ville de Jausiers, conformément aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, obligatoire pour toute sélection préalable **en vue d'une occupation temporaire du domaine public aux fins d'exploitation commerciale.***

*Conformément aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du CG3P)*

***La Commune de Jausiers recherche un exploitant pour le local de restauration rapide Place Arnaudville à Jausiers (04850) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 pour une durée de 6 ans.***

**Les candidatures devront être déposées à la mairie de JAUSIERS  
avant le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à 12h00 dernier délai**

**Tout dossier réceptionné au-delà des dates prescrites ci-dessus sera considéré comme nul et non avenu.**

- **Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un local de restauration rapide »**

**Le dossier de consultation comprenant le règlement de consultation, l'attestation de candidature, le projet de convention d'occupation du domaine public et ses annexes est consultable via :**

- **Le site internet <https://www.ville-jausiers.fr/> rubrique marchés publics :**
  - Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site.

**Le dossier de consultation peut être retiré à la mairie pendant les horaires d'ouverture :**

- Square Séola Arnaud 14, avenue des Mexicain 04850 JAUSIERS.  
Le lundi-mercredi et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Et le mardi et jeudi de 8h00 à 12h00.